



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 13.05.2019

Numéro de publication: AB02-0000002832

Canton: GE

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Jean Gallay SA

Jean Gallay SA

CHE-101.981.968

Chemin du Pont-du-Centenaire 108

1228 Plan-les-Ouates

Permis de travail en continu atypique

art. 24 de la loi sur le travail (LTr), art. 39 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 19-002276

N° d'établissement: 52105760

Pan d'entreprise: Ateliers de production, secteurs : CNC, électroérosion (EDM), soudage, préparation au brasage, plasma, traitement thermique (four à vide), presse, contrôle (Rx, DEA, FPI Gom, géométrique)

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

Personnel: 49 H

Validité: 01.06.2019 – 31.05.2022

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: GE

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).